



Les Coteaux

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La Municipalité des Coteaux révisera la marge de sécurité applicable aux abords de la rivière Delisle grâce aux plus récentes analyses photogrammétriques

Les Coteaux, 17 janvier 2025 – La Municipalité des Coteaux annonce les conclusions préliminaires de la récente analyse photogrammétrique de la rivière Delisle. Ce projet, réalisé par la firme JFSA, visait à préciser les projections de recul des berges.

Contexte et objectifs : mieux comprendre et mieux protéger

En réponse aux glissements de terrain survenus en juillet et octobre 2023 près de la rue Lippé, le règlement numéro 303 – Règlement de contrôle intérimaire applicable aux abords de la rivière Delisle – a été adopté pour protéger les résidents et les constructions riveraines des risques occasionnés par l'érosion et les glissements de terrain.

Ce règlement a notamment établi une marge de sécurité maximale de 40 mètres pour encadrer les interventions touchant les bâtiments, les infrastructures et les travaux à proximité des berges. Toutefois, afin d'affiner ces marges, les membres du conseil ont fait réaliser une analyse photogrammétrique, laquelle a permis d'obtenir des données précises sur l'évolution des berges depuis 1965.

Cette méthode avancée permet d'analyser les phénomènes d'érosion et de recul des berges sur une période prolongée, afin d'ajuster les marges de sécurité en fonction de données actualisées.

Marges de sécurité révisées au printemps

Les résultats préliminaires indiquent que les taux de recul des berges sont généralement inférieurs aux estimations initiales. Ces données permettront de fixer une marge de recul maximale révisée à 25 mètres, variable selon le type de travaux, pour protéger les zones sensibles.

Ces nouvelles marges seront intégrées dans la réglementation municipale au printemps 2025, en raison de la révision des règlements d'urbanisme en cours actuellement. Ce processus permettra d'adopter une réglementation adaptée, tenant compte des réalités locales et des conclusions des études scientifiques.

Les membres du conseil municipal souhaitent également constituer une réserve financière dès 2026 pour la réalisation des études géotechniques requises dans le temps afin que la Municipalité des Coteaux puisse suivre l'évolution de la situation en parallèle des travaux de rétablissement à réaliser.

Une vision pour la sécurité et l'avenir

« Ces nouvelles analyses et initiatives démontrent notre engagement à prendre des décisions éclairées basées sur des données scientifiques rigoureuses, tout en soutenant les citoyens directement impactés », a déclaré M. Sylvain Brazeau, maire des Coteaux. « Nous continuerons de travailler avec tous nos partenaires pour assurer un avenir sécuritaire et durable pour notre communauté. »

Un appui financier pour les études géotechniques

Afin de soutenir les citoyens concernés, rappelons que la Municipalité a créé une réserve financière dédiée au financement des études géotechniques requises pour les propriétés situées dans les zones à risque identifiées. Ce programme sera évalué et ajusté annuellement pour répondre aux besoins de la communauté. L'information afférente à ce programme peut être consultée ici : <https://les-coteaux.qc.ca/citoyens/loisirs-vie-communautaire/programmes-de-subvention/>

- 30 -

Source :

Geneviève Juillet
Agente aux communications et aux relations avec le milieu
Municipalité des Coteaux
450 267-3531, poste 238
communications@les-coteaux.qc.ca

